





- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

19 juin 2025

NAVIGÔNE PREND LE LARGE SUR LA SAÔNE

TCL lance sa première ligne fluviale de transport en commun

Depuis le 18 juin 2025, il est désormais possible de naviguer au cœur de Lyon grâce à Navigône, la nouvelle ligne fluviale intégrée au réseau TCL. À bord d'un bateau confortable, les voyageurs peuvent relier Vaise Industrie à Confluence en profitant d'une traversée apaisante sur la Saône, avec des arrêts aux Subsistances et aux Terrasses de la Presqu'île. Ce nouveau service, accessible à tous, permet de redécouvrir la ville sous un angle inédit, tout en reliant des quartiers emblématiques.

Navigône propose ainsi une **nouvelle façon de se déplacer à Lyon**, complémentaire de l'offre de bus, trolleys, métros, funiculaires et tramways pour faciliter les déplacements quotidiens des habitants.





DESSERTE, FREQUENCE: TOUT SAVOIR SUR CE NOUVEAU SERVICE

Cette nouvelle ligne relie Vaise Industrie, les Subsistances et les Terrasses de la Presqu'île. La station



Confluence est desservie de manière spécifique : uniquement les mercredis, pendant les vacances scolaires et les jours fériés, de 11h30 à 15h30. Le service fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 21h, avec un passage toutes les 30' en heure de pointe (de 7h à 9h et de 16h à 20h) et toutes les heures en heure creuse. Les week-ends et jours fériés, les navettes circulent de 9h à 21h avec un passage toutes les heures.

Chaque bateau peut accueillir **jusqu'à 70 passagers**, avec des espaces prévus pour les poussettes, les bagages et un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite. Le service montera en puissance dans les prochains mois, pour une fréquence jusqu'à **15'** en heures de pointe au printemps 2026.



COMMENT VOYAGER AVEC NAVIGÔNE ? TARIFS ET INFOS PRATIQUES

Usagers disposant d'un abonnement TCL :

- Navigône est inclus automatiquement dans tous les abonnements TCL, sans surcoût (y compris le Pass 7 jours).
- À partir du 1er septembre 2025 : l'accès sera conditionné à la détention de la zone 1 sur l'abonnement, dans le cadre de la nouvelle tarification unifiée du réseau TCL.

Pour les voyageurs ne disposant pas d'un abonnement TCL, deux titres spéciaux sont déployés :

- ➤ Aller simple : 3 €
- Aller-retour : 5 € (valable pour deux trajets le même jour)





ALLER SIMPLE

Où acheter un titre Navigône si je ne dispose pas d'un abonnement TCL :

- À bord des navettes (paiement sans contact grâce au service TCL carte bancaire)
- Aux distributeurs automatiques TCL
- Dans les agences TCL
- > Les titres sont chargés sur un billet sans contact, facturé 0,20 € lors du premier achat si vous n'en possédez pas encore.

A savoir:

Les titres Navigône n'ont pas de durée de validité, sont valables uniquement sur cette ligne fluviale et ne permettent pas de correspondance avec les autres lignes du réseau TCL.

Un service gratuit pour les enfants :

- Jusqu'au 31 août 2025, le trajet est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans, sans besoin de titre de transport.
- À partir du 1er septembre 2025, la gratuité est étendue aux enfants jusqu'à 10 ans inclus, munis d'un abonnement TCL gratuit 4-10 ans.

Envie d'embarquer ? Rendez-vous sur www.tcl.fr pour tout savoir sur Navigône.